

18-MAR-2005

29-JAN-2008 Avis de modification

**C-I-L<sup>®</sup>**  
**WEEDOUT<sup>MC</sup> pour pelouses**  
**Attach & Spray**  
**CONCENTRÉ**

RIEN À MESURER - RIEN À MÉLANGER  
SIMPLEMENT ATTACHER ET PULVÉRISER

SUPPRIME PISSENLIT, TRÈFLE,  
STELLAIRE, PLANTAIN ET  
DE NOMBREUSES AUTRES  
MAUVAISES HERBES  
DIFFICILES À DÉTRUIRE.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 24263.02 LOI P.A.

GARANTIE :

2,4-D	50 g/L
mécoprop (isomer-d)	25 g/L
dicamba	4.5 g/L

(sous forme d'amines)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

1.25 L (1 L)

**Avis de modification**

~~Nu-Gro IP Inc.,  
10 Craig St.,  
Brantford, ON  
Canada N3R 7J1~~

Sure-Gro IP Inc.  
P.O. Box 21001  
Brantford ON  
N3R 7W9

**MAUVAISES HERBES ENRAYÉES** : arénaire, bourse-à-pasteur, gaillet, herbe à la puce, herbe à poux, herbe aux cinq coutures, lierre terrestre, pissenlit, lupuline, marguerite blanche, orpin, pâquerette vivace, patience, pissenlit, plantain, prunelle vulgaire, renoncule, renouée, stellaire, trèfle, véronique.

N.B.: 1 mètre carré = environ 10 pieds carrés

**MODE D'EMPLOI** : Appliquer le WeedOut® pour pelouses Attach & Spray C-I-L® Concentré en utilisant l'applicateur d'extrémité du boyau qui est fourni. Il diluera avec précision cet herbicide concentré pour traiter 500 m<sup>2</sup> (5 375 pieds carrés) de pelouse.

**AVANT D'UTILISER LE PRODUIT, LIRE TOUTE L'ÉTIQUETTE POUR SE FAMILIARISER AVEC LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS.**

1. Bien agiter le contenant avant de l'attacher au tuyau d'arrosage.
2. Ouvrir l'eau à sa source. La pression augmentera dans le tuyau souple car le pulvérisateur est à sa position de fermeture "OFF".
3. Pour appliquer le produit, plier la patte de sécurité et tourner la soupape de contrôle dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à sa position de marche "ON".
4. Pour profiter des meilleurs résultats possibles, tenir le pulvérisateur et le flacon de niveau, et pulvériser en effectuant un mouvement de balayage d'un côté à l'autre. Pulvériser le contenu de la bouteille (1,25 litre de produit) uniformément sur 500 m<sup>2</sup> de pelouse. Pour une surface moindre, pulvériser à raison de 100 mL pour 40 m<sup>2</sup>. Ne pas chevaucher les zones déjà traitées.
5. Pour pulvériser uniquement de l'eau, tourner la soupape de contrôle dans le sens des aiguilles d'une montre pour que sa flèche indicatrice soit dirigée vers la position d'arrosage à l'eau "WATER" sur le pulvérisateur.
6. Une fois le traitement achevé, tourner la soupape de contrôle jusqu'à sa position d'arrêt "OFF". Fermer l'eau. Détacher le tuyau souple de l'applicateur et conserver le reste du produit dans son contenant d'origine.

**NE PAS APPLIQUER LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION NI LUI PERMETTRE DE DÉRIVER SUR DES ARBRES UTILES, DES ARBUSTES DÉSIRABLES, DES JARDINS POTAGERS OU DES PARTERRES.** Appliquer en mai, juin ou septembre alors que les mauvaises herbes poussent activement. Une application additionnelle pourrait être nécessaire pour enrayer certaines espèces.

**VÊTEMENTS DE PROTECTION** : Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussettes, des chaussures et des gants résistants aux produits chimiques (par exemple, en caoutchouc).

**FRÉQUENCE MAXIMALE D'APPLICATION** : Deux applications par année et par site traité sont normalement suffisantes pour une bonne gestion des surfaces gazonnées. Cela ne comprend pas les traitements ponctuels.

**INTERDIRE PROVISOIREMENT L'ACCÈS AUX SURFACES GAZONNÉES TRAITÉES :** Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :** Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond, puis mettre un vêtement propre. Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les utiliser à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon et prendre une douche. Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas appliquer lorsque le temps est très chaud, très sec ou pluvieux. Avant de traiter une pelouse nouvellement ensemencée, attendre qu'elle ait été tondue au moins trois fois. Ne pas utiliser sur l'agrostide. Ne pas tondre le gazon pendant plusieurs jours après l'application. Ne pas arroser durant les 24 heures qui suivent l'application. Ne pas se servir de l'herbe coupée provenant d'une pelouse fraîchement traitée comme paillis.

**PREMIERS SOINS :** En cas de contact avec les yeux, les rincer à grande eau pendant 15 minutes et recourir à des soins médicaux. En cas d'éclaboussure sur la peau, laver au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, recourir à des soins médicaux ou appeler un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant l'étiquette ou prendre note du nom du produit et du son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant dans du papier journal et s'en débarrasser avec les ordures ménagères.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais au 1 800 268-2806. Ovale C-I-L® ICI Canada Inc./Lic. Nu-Gro [www.cil.nu-gro.com](http://www.cil.nu-gro.com)

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )